

## **Les conséquences économiques du vieillissement de la population.**

**Partie I. Si le vieillissement prononcé de la population française ne semble pas devoir exercer nécessairement des effets négatifs sur le niveau de l'emploi et de la consommation.**

**A. Le vieillissement de la population ne devrait pas exercer d'effets négatifs sur le niveau de l'emploi.**

**1-.....**

Un des effets les plus sensibles du vieillissement est la diminution de la population active. L'augmentation de la population âgée entraîne de plus en plus un accroissement du nombre d'inactifs. En outre, la population âgée a un taux d'activité très réduit en France, comparativement à d'autres pays, et ce taux d'activité tend à se réduire sous l'effet de mesures favorisant le départ en retraite anticipée (55 ans, voire moins). La population jeune voit, quant à elle, sa part diminuer et a un taux d'activité également réduit du fait de l'allongement de la durée des études. Certes le ratio de dépendance, qui rapporte le nombre total de personnes jeunes et âgées au nombre d'actifs, est assez stable. Mais d'ici 2020 il devrait se dégrader, passant de 70% en 1995 à 77% à cette date. La diminution de la population active entraînerait alors une réduction du déséquilibre constaté actuellement sur le marché du travail entre offre et demande et par conséquent une diminution du chômage. Le « miracle britannique » récent en matière de chômage est d'ailleurs largement dû à la forte diminution de la population active.

Le vieillissement de la population active peut également contribuer à accroître l'efficacité de la main d'œuvre. En effet une population plus âgée est aussi plus expérimentée : elle est donc mieux à même d'utiliser l'outil de production existant et elle n'a pas à être formée pour l'utiliser. Certaines catégories de travailleurs âgés de plus de 50 ans font ainsi l'objet d'une demande spécifique sur le marché du travail au moins dans certaines fonctions.

**2-.....**

Le lien entre réduction de la population active et baisse du chômage n'est toutefois pas toujours aussi mécanique. En effet, chômage et pénurie de main-d'œuvre peuvent coexister. Des obstacles structurels peuvent freiner l'ajustement entre offre et demande de travail, en particulier l'inadéquation des qualifications des travailleurs aux besoins des entreprises. Par ailleurs, une population âgée peut être moins mobile géographiquement et sectoriellement entraînant alors des déséquilibres localement ou dans certaines branches.

Ceci soulève la question de l'adaptabilité d'une main-d'œuvre plus âgée. Pour que la productivité de la main-d'œuvre âgée s'accroisse, encore faut-il qu'elle puisse s'adapter aux nouvelles technologies. L'expérience des années trente a montré que le vieillissement de la population n'avait pas entraîné de baisse du chômage. D'autres facteurs doivent en effet être pris en compte. Le chômage français a ainsi une importante composante conjoncturelle (« chômage keynésien »), liée à une insuffisance de la demande effective, qui représenterait de 3 à 4 points du taux de chômage total. La baisse de la population active peut donc déprimer la demande et, par conséquent, ne pas entraîner de résorption du chômage. Mais la population âgée dispose par ailleurs d'un pouvoir d'achat (mesuré en unité de consommation) souvent plus élevé que la population active qui peut exercer un effet dynamisant. L'impact du vieillissement sur le niveau de consommation doit donc être précisé.

### **B.L'effet du vieillissement sur la consommation est également incertain.**

#### **1-.....**

Selon la théorie du cycle de vie de Modigliani, les individus répartissent l'ensemble de leur consommation sur leur existence en fonction de leurs revenus et de leur patrimoine. En phase active, les individus épargnent plus afin de financer leur consommation pendant la phase de retraite qui est une phase de désépargne. Le vieillissement de la population devrait donc conduire à une forte baisse de l'épargne chez les populations âgées (peut-être en raison de l'existence d'une certaine solidarité intergénérationnelle). Par ailleurs, l'allongement de la durée de vie peut aussi pousser les ménages, même âgés, à épargner plus pour faire face à une retraite plus longue.

D'autre part les ménages âgés ont un niveau de vie supérieur à celui d'autres ménages. Ainsi pour les plus de 50 ans le pouvoir d'achat s'établit actuellement à plus de 110.629 francs (en francs constants de 1994), contre 86.000 francs pour les moins de 50 ans selon l'INSEE et le CREDOC. Dès lors même si, comme le craignent certains économistes, la consommation par tête diminue par rapport aux plus jeunes, globalement elle se maintient sous l'effet d'un revenu supérieur. Il n'est donc pas certain, contrairement aux conclusions de plusieurs études démographiques, que la consommation soit moins dynamique sous l'effet du vieillissement. Par contre, sa répartition sera vraisemblablement affectée par ce phénomène.

#### **2-.....**

Les dépenses de consommation sont affectées par l'âge. Certains secteurs subissent un déclin relatif : l'enseignement, les transports ou les loisirs sont affectés par la diminution de la population jeune ou par des déplacements plus réduits. Mais d'autres secteurs sont au contraire

stimulés : alimentation, secteur de la santé, services à domicile, produits d'intérieur. Par ailleurs, de nouveaux services et produits peuvent apparaître pour faire face aux nouvelles contraintes des populations âgées : par exemple, infrastructures et produits plus aisés à utiliser. L'effet sur la structure de la consommation n'est cependant pas forcément important. Ainsi, l'INSEE a calculé que d'ici 2020, le vieillissement n'entraînera qu'une baisse de 0,08% des achats de véhicules.

Par contre la nature de la consommation peut être modifiée. Ainsi les retraités manifestent-ils une préférence pour les produits sûrs et se défient des produits bons marché. Au sein des biens « supérieurs » (élasticité -revenu de la demande supérieure à l'unité, suivant l'analyse développée par Veblen), la compétitivité « hors prix » prend donc une importance accrue. Les retraités ont tendance à surconsommer les produits de marque ou jugés solides (voitures haut de gamme, matériel électroménager de qualité, etc.). On ne peut donc conclure à des effets négatifs sur le chômage et la consommation du vieillissement de la population. Bien au contraire, les effets sont largement contrastés, voire positifs. Mais ceci ne doit pas occulter que le vieillissement pose divers problèmes structurels.

## **Partie II. Les problèmes structurels que le vieillissement pose peuvent freiner l'activité économique et requièrent donc une profonde modification des politiques existantes.**

### **A. Le vieillissement de la population pose des problèmes structurels qui peuvent freiner l'activité économique.**

1.....

La population active n'augmentera selon l'INSEE que très faiblement de 1995 à 2020 : 3,4% contre 45% pour la population totale. Aussi le rapport entre actifs et inactifs passerait de 2,2 en 1995 à 1,6 en 2020, voire 1,4. Or dans les pays comme la France où le financement de la retraite est basé sur le système de la répartition, l'augmentation du nombre de retraités doit être financé par un nombre croissant de cotisants. C'est le phénomène inverse qui va se produire. De moins en moins d'actifs vont devoir financer de plus en plus de retraités. Comme les cotisations sont prélevées sur la masse salariale, si l'on veut maintenir l'équilibre financier des régimes de retraite, il faudrait selon l'institut national des études démographiques (INED) augmenter les cotisations vieillesse de 50% (sur la période étudiée 1995-2045) ou bien diminuer de 44% le montant des pensions par rapport aux salaires.

De tels changements rendraient, selon D.Kessler, insupportables aux salariés le coût de la protection sociale et diminueraient leur revenu disponible amputant les possibilités de consommation et d'épargne, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences négatives sur l'activité. Mais, l'augmentation du nombre de personnes âgées entraînera aussi une augmentation considérable des dépenses de santé. Or, selon l'INED, pour compenser la croissance des dépenses induites par le seul vieillissement démographique, il faudra majorer les taux de cotisation maladie de 46% en moyenne en France ou réduire d'un tiers le taux de remboursement. Les salariés risquent d'être privés d'une partie considérable de leurs revenus, ce qui pourrait favoriser une désincitation au travail et des phénomènes de fuite (travail au noir, évasion fiscale, etc.) suivant le mécanisme de la courbe de Laffer.

Le partage des revenus sera donc de plus en plus défavorable aux actifs, dont une partie croissante du travail sera consacrée à financer les revenus d'inactivité. Déjà le revenu des inactifs âgés qui représentait 18% du revenu disponible des ménages en 1970 est passé à 32% de ce revenu en 1995 et, à cette dernière date, le revenu par tête des inactifs âgés sont donc de plus en plus privilégiés dans l'évolution des revenus. Ainsi en 1995 les prestations vieillesse ont représenté 13% du PIB contre seulement 5% pour les prestations familiales et les dépenses pour l'emploi.

## 2- .....

Le vieillissement de la population peut ralentir l'effort d'investissement. En effet la diminution de l'offre de travail doit entraîner une baisse de la productivité marginale du capital et donc favoriser une baisse de la rentabilité de capital. L'investissement est alors découragé et le stock de capital diminue, limitant la croissance potentielle de l'économie. Par ailleurs, le vieillissement entraînerait un manque de dynamisme de la population : selon Alfred Sauvy, une « économie de rentiers », préférant placer ses revenus plutôt que de les investir dans des activités risquées, se mettrait ainsi en place.

Le progrès technique, composante essentielle de la croissance, pourrait se ralentir puisqu'il existe un lien positif entre croissance de la population active et progrès technique (S.Kuznets). Il apparait toutefois que, malgré un vieillissement de la population française déjà ancien, le ralentissement du progrès technique est un phénomène récent. Par contre le vieillissement de la population affecte toujours le rythme de la croissance économique dans les différents modèles de croissance. Le travail étant un facteur déterminant de la croissance, le ralentissement de la croissance de l'offre de travail doit en effet réduire le taux de croissance. Par contre le revenu par tête a tendance à augmenter. En effet, le capital par travailleur croît, la croissance de l'offre de travail étant plus réduite : la productivité du travail s'accroît alors et les revenus aussi par conséquent. Il reste toutefois difficile de déterminer si le vieillissement entrainera une baisse du potentiel de croissance de l'économie.

Il apparait donc que le vieillissement peut avoir des effets négatifs importants sur l'activité économique, même si une quantification précise de ces effets demeure encore difficile à réaliser. Des tendances démographiques lourdes commandant ces évolutions, une adaptation des politiques économiques semble d'autant plus urgente que, durant les prochaines décennies, il ne sera possible d'influer à court terme que marginalement sur ces variables.

### **B. Ils imposent donc un changement radical des politiques mises en œuvre jusqu'à présent.**

## 1- .....

Les politiques qui font directement face au problème du vieillissement de la population semblent encore insuffisantes. La politique familiale est certes dotée de moyens importants. Les 232

milliards de prestations familiales distribuées en 1996 assurent le respect des objectifs essentiels de maintien du niveau de vie des familles ayant des enfants et de niveau de vie minimal garanti à tous les enfants. Par contre, pour les revenus moyens ou supérieurs, les aides sont souvent insuffisantes pour favoriser la naissance d'enfants de rang supérieur ou égal à trois. En outre la politique familiale n'a pas suffi à entraîner un redressement de la natalité, même si elle a vraisemblablement ralenti la diminution du taux de natalité, moins marquée en France que dans d'autres pays européens.

De même les mesures prises pour faire face aux problèmes de financement de la protection sociale ne permettent pas de résoudre le problème de l'insuffisance d'actifs. Elles sont en effet axées principalement sur une maîtrise des coûts à travers notamment la maîtrise des frais médicaux et hospitaliers, la diminution des remboursements et également la hausse des cotisations. Ainsi, depuis la réforme des retraites de juillet 1993, il a été décidé qu'à terme les pensions seraient calculées non plus sur les 10 meilleures mais sur les 25 meilleures années de revenus et la durée de cotisation a été allongée : elle est passée de 37,5 ans à 40 ans pour les salariés du secteur privé pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

D'autre part certaines mesures de politique économique ont accentué les effets du déséquilibre entre actifs et inactifs. Ainsi, la politique de l'emploi a déplacé une partie de la population active occupée vers une situation de chômage ou d'inactivité (développement considérable des mesures de préretraite à partir des années quatre-vingt par exemple). Les autorités de politique économique ont donc préféré libérer des postes pour les populations plus jeunes, considérant que les travailleurs âgés étaient largement inemployables. D'autre part la politique de fermeture des flux d'immigration économique destinée à faire face au chômage ralenti également la croissance de la population active.

## 2- .....

Il faut d'abord prendre des mesures pour accroître la population active. Comme le souligne Pierre Concialdi, une croissance de 0,2% de l'emploi par an permettrait de faire baisser le ratio inactifs/actifs. Toutes les mesures en faveur de la croissance de l'emploi sont donc favorables. Cela passe par une politique qui favorise la croissance économique, mais aussi qui permet l'employabilité des différentes catégories de population (baisse du coût de travail des salariés peu qualifiés par exemple).

D'autre part l'allongement de la durée de vie active est certainement nécessaire, et il correspond à l'allongement de la durée de vie. Cependant les projections de L'INED montrent que pour maintenir l'équilibre des systèmes de retraite, il faudra augmenter l'âge de départ à la retraite d'en moyenne 10 ans ! (9 à 13 ans selon les projections INSEE). Si la France semble encore loin d'adopter une telle mesure, d'autres pays occidentaux ont déjà commencé à accroître l'âge de départ à la retraite. En fin, il est aussi possible de faire appel à la population abondante des pays en développement riches en main d'œuvre. L'immigration permettrait alors de palier une partie du déficit d'actifs même si la faible qualification de ces actifs peut poser des difficultés d'adaptation aux exigences du marché du travail.

Des politiques plus structurelles sont également déterminantes. Ainsi la politique de formation professionnelle devrait permettre aux populations « âgées » du marché du travail (les plus de 50 ans) de s'adapter au changement de qualification. Quant au financement des retraites il est progressivement révisé. Le financement des retraites par le système de la capitalisation devrait s'accroître afin de compléter l'actuel système de la retraite par répartition qui, en toute hypothèse, ne fournira plus que des pensions plus réduites.

Cependant le développement des fonds de pension, outre le fait qu'il rencontre une forte opposition dans la société (car jugé inéquitable et non redistributif), n'est pas nécessairement un remède absolue (cf. notamment A.BABEAU). L'offre de titres, acquis lors de la vie active est liquidés pendant la retraite, doit en effet trouver preneur, sans quoi des titres chute et ce système affaiblit alors les retraites au lieu de les consolider. Or, une population âgée de plus en plus nombreuse fera face à une population active plus réduite, ce qui peut entraîner une baisse des cours. Par ailleurs, la capitalisation paraît mal adaptée aux travailleurs à faible revenu qui ont des difficultés à épargner. Il est donc essentiel de conserver un système de répartition pour assurer une protection des retraités notamment contre les risques de pauvreté.

### **Travail à faire**

- 1- Rédiger une introduction et une conclusion pour la dissertation ci-dessus (selon les normes méthodologiques vues au cours).
- 2- Identifier deux phrases de transition dans la dissertation.
- 3- Rédiger les sous titres manquants dans la dissertation ci-dessus.
- 4- Faites une prise de notes détaillée pour **la première partie** de la dissertation ci-dessus en utilisant le schéma heuristique.

### **Remarques**

**1-Les copies identiques seront sanctionnées par la note zéro.**

2-Indiquer le nom, le prénom, la date de naissance et le numéro de groupe sur votre copie.

3- Les réponses ne doivent pas dépasser les trois pages :

- ❖ Les travaux doivent être remis en version papier et dans des feuilles A4 (extra blanc).
- ❖ Saisie (usage du Times New Roman, taille 12, interligne 1.5 )
- ❖ Ecrit (manuscrit), les écritures doivent être lisibles.

4- Dépasser le délai aucun travail ne sera accepté.